

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 2023

Convocations adressées le : Vendredi 16 juin 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Lionel AUDIGER ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ;
Filipe FERREIRA – POUSOS ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ;
Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

Suppléants à voix délibérative :

Néant

Suppléants sans voix délibérative :

Emmanuel DUMENIL.

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Christian BONNARD ; Cédric DE OLIVEIRA ; Michel GILLOT ; Sébastien MARAIS ;
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ; Régis SALIC ; Gérard SERER ;

Secrétaire de séance :

Armelle GALLOT – LAVALLEE

**C 23/06/06 - INSTITUTIONS – AVENANT AU CONTRAT DE SOUS-LOCATION DU
30 AOUT 2022 AU 56 AVENUE MARCEL DASSAULT 37206 A TOURS**

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, présente le rapport suivant :

Par contrat de sous-location du 30 août 2022, le Syndicat des Mobilités de Touraine et le Groupement Transamo – La SET ont organisé l'occupation de l'espace des locaux du 56ter avenue Marcel Dassault.

Le groupement Transamo – La SET occupait initialement 170 m². Il convient de modifier cet espace en le ramenant à 156,53 m², dans le cadre d'un avenant au contrat de sous-location joint en annexe de la présente délibération.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le contrat de sous-location du 30 août 2022 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer le présent avenant et tout document y afférent.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Armelle GALLOT - LAVALLEE</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Laurence MARIN</p>
---	--